



10^{ème} RÉUNION CONSULTATIVE CONJOINTE ANNUELLE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

**ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
17 NOVEMBRE 2017**

AU PSC/EU PSC AJCM.10

COMMUNIQUÉ CONJOINT



COMMUNIQUÉ CONJOINT

Le 17 novembre 2017, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne (UE) ont tenu leur 10^{ème} réunion consultative conjointe annuelle à Addis Abéba, en Ethiopie, dans le contexte de leur dialogue régulier dans le cadre du Partenariat Afrique-UE. La réunion était coprésidée par l'Ambassadeur Chérif Mahamat (Tchad), Président du CPS de l'UA pour le mois de novembre 2017, et l'Ambassadeur Walter Stevens, Président permanent du COPS de l'UE. La réunion conjointe a regroupé les Ambassadeurs des États membres de l'UE et des États membres du CPS de l'UA, ainsi que des hauts fonctionnaires de la Commission de l'UA, du Service européen pour l'action extérieure et de la Commission de l'UE.

La réunion consultative conjointe a été précédée par la 3^{ème} Retraite conjointe du CPS de l'UA et du COPS de l'UE, tenue le 16 novembre 2017, qui a servi de plate-forme pour un échange informel sur la reconstruction et le développement post-conflit, le financement durable des opérations de paix sous conduite de l'UA autorisées par le Conseil de sécurité des Nations unies (NU) et le renforcement de la coopération UA/UE dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que sur la migration.

La Retraite a réaffirmé le partenariat solide UA-UE dans le domaine de la paix et de la sécurité. A cet égard, la Retraite s'est félicitée de la nécessité de renforcer la relation entre l'UA et l'UE et a convenu du principe d'élaboration d'un document cadre, pour asseoir le partenariat dans le domaine de la paix et de la sécurité sur une base plus solide et structurée, en tenant compte des nouvelles menaces de plus en plus complexes. Ils ont souligné l'importance que revêt le renforcement de la coopération trilatérale entre l'UA, l'UE et les Nations unies. La Retraite a souligné l'importance de l'inclusivité, de la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement durables avec la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Ils ont également souligné la nécessité de mettre l'accent lors des prochaines réunions sur la prévention des conflits, plutôt que d'investir dans la gestion des conflits. En ce qui concerne la migration, l'importance d'une approche bien coordonnée et globale a été soulignée.

Les discussions au cours de la réunion consultative conjointe ont mis l'accent sur les situations de conflit et de crise en Afrique, à savoir la Somalie, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, la Guinée Bissau, le Mali et le Sahel, le Bassin du Lac Tchad et la Libye.

En ce qui concerne la Somalie, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réitéré leur condamnation des attaques terroristes et renouvelé leurs condoléances au peuple de la Somalie. Ils ont noté que le pays traversait une phase sécuritaire et politique critique. Malgré une seconde transition politique pacifique, avec l'assistance de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la situation générale reste fragile, caractérisée par la persistance de la menace sécuritaire posée par Al Shaabab. À cet égard, les deux organes ont souligné l'importance d'un appui international soutenu au Gouvernement somalien et à l'AMISOM. Ils ont reconnu que l'AMISOM reste un partenaire indispensable pour la réalisation de la paix et de la sécurité en Somalie et un soutien crucial dans la phase



d'édification de l'État en Somalie reste critique. Ils ont souligné la nécessité d'un soutien rapide et prévisible, en particulier un soutien logistique et financier à l'AMISOM au cours de la phase de transition conformément à la résolution 2372/17 du CSNU, et souligné la nécessité d'établir une stratégie de transition de l'AMISOM responsable et basée sur des conditions. Le CPS de l'UA a salué le soutien de longue date et continu apporté par l'UE à l'AMISOM et a souligné l'importance du partage international du fardeau.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont félicité le Gouvernement fédéral de la Somalie pour l'adoption de son Architecture de sécurité nationale (ANS) avec une trajectoire de développement claire pour ses institutions et forces de sécurité nationales, dans lesquelles les forces de sécurité nationales somaliennes (SNSF) devraient reprendre progressivement les responsabilités sécuritaires de l'AMISOM à compter de 2018. Ils ont souligné l'importance pour le Gouvernement fédéral de la Somalie en collaboration étroite avec les États membres fédéraux d'entamer la mise en œuvre concrète de l'ANS, ainsi que la nécessité pour tous les partenaires de la Somalie de coordonner leur soutien en renforçant la capacité du FGS à commencer à assumer une plus grande responsabilité pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays avec la prudence requise, afin d'assurer que l'élan pris et les avancées accomplies ne soient pas perdues. Par ailleurs, ils ont souligné la nécessité de renforcer et de faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire à la population affectée.

En ce qui concerne **le Soudan du Sud**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans le pays. Ils ont noté avec regret que toutes les parties signataires de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (Accord) et les nouveaux groupes armés continuent de faire la guerre en violation manifeste des accords de cessez-le-feu. Ils ont déploré le fait que la population civile continue de souffrir et que beaucoup de personnes aient été contraintes de fuir le pays pour se réfugier dans les pays voisins, alors que d'autres ont cherché protection dans les camps de déplacés. Ils ont exprimé leur soutien à la tenue du Forum de revitalisation de haut niveau pour la mise en œuvre de l'Accord en décembre 2017 par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Ils ont appelé toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement d'unité nationale de transition (TGoNU), à soutenir pleinement une participation inclusive et véritable au Forum de revitalisation. Ils ont exprimé leur disponibilité à recourir à tous les moyens nécessaires pour intensifier la pression sur les parties en cas d'absence de progrès.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur déception quant à la lenteur dans le processus du Dialogue national, lancé en mai 2017. A cet égard, ils ont appelé à un dialogue national plus inclusif, authentique et transparent dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Soudan du Sud. Ils ont en outre exhorté au déploiement rapide et global de la Force de protection régionale, afin qu'elle puisse accomplir sa mission de protection des civils menacés et qu'elle assure un accès humanitaire sans entraves. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leur engagement en appui au processus de paix au Soudan du Sud, et ont, à cet effet, convenu de la nécessité d'examiner activement l'imposition de mesures appropriées contre tous ceux qui entravent le processus



de paix. Ils ont appelé à la mise en place rapide de la Cour hybride du Soudan du Sud et à la pleine coopération du TGoNU pour la conception, la mise en œuvre et la facilitation des travaux sur les mécanismes de justice transitionnelle, y compris la création rapide de la Commission Vérité, Réconciliation et Apaisement et de l'Autorité d'indemnités et de réparations, tel que prévu par l'Accord. Par ailleurs, ils ont félicité les pays de la région qui continuent d'accueillir des réfugiés Sud-soudanais.

En ce qui concerne la situation en **République démocratique du Congo (RDC)**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en RDC et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. Ils se sont félicités de la publication, le 5 novembre 2017, par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du calendrier électoral fixant la date du 23 décembre 2018 pour la tenue des élections présidentielles, législatives et provinciales en RDC, qui doit conduire à une transition démocratique. Ils ont exhorté les autorités de la RDC et tous les autres acteurs politiques et sociaux congolais à mettre en œuvre le calendrier électoral et à s'employer résolument à parvenir à un large consensus permettant d'organiser des élections libres, crédibles et pacifiques, conformément à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et en respectant l'esprit inclusif de l'Accord politique du 31 décembre 2016. Ils ont reconnu qu'il s'agit là de la seule option viable pour une transition réussie avec des élections dans le respect de la Constitution. Ils ont souligné la nécessité pour la RDC de créer des conditions propices à l'organisation des élections en respectant le calendrier tel que publié le 5 novembre 2017 et ont exhorté en outre les autorités congolaises à renforcer les mesures de confiance, y compris un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes. Il s'agit de la mise en œuvre urgente des mesures de décriminalisation convenues dans l'Accord politique du 31 décembre 2016. Ils ont encouragé le Gouvernement de la RDC à allouer les ressources nécessaires sur la base d'un budget crédible et d'initier des discussions avec les partenaires disposés à apporter un soutien financier, logistique et technique au processus électoral en RDC. Ils ont affirmé l'engagement de l'UA et de l'UE dans l'équipe internationale d'experts devant évaluer et accompagner le processus électoral, conformément aux normes internationales.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut ces dernières années, qui a provoqué une vague de réfugiés vers les pays voisins et une forte augmentation des personnes déplacées au cours des dernières années, y compris dans les provinces du Kasaï et à l'Est de la RDC, avec la poursuite des abus et des violations des droits de l'homme contre la population civile. Ils ont réaffirmé leur engagement commun, avec l'ensemble des parties prenantes et les Garants à veiller à la mise en œuvre effective de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la Région, signé le 24 février 2013, à Addis Abéba.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réitéré leur soutien à la Mission de stabilisation des Nations unies au Congo (MONUSCO) pour ses efforts inlassables en vue de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en RDC, malgré les défis liés à la réduction de son personnel et de sa logistique, et l'ont exhortée à continuer de soutenir les autorités et les institutions de la RDC, notamment en ce qui concerne la bonne conduite des élections dans le pays.



Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire **en République centrafricaine (RCA)** et ont réitéré leur soutien au Président Touadera et à son Gouvernement dans leurs efforts en cours pour parvenir à une solution politique globale, y compris la justice et la réconciliation. Ils ont fermement condamné les activités déstabilisatrices des groupes armés, ainsi que les attaques ciblées contre les civils et les troupes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Dans ce contexte, ils se sont félicités de l'adoption de la résolution 2387 (2017) du CSNU qui a renforcé la Force de la Mission. Ils ont réaffirmé leur plein soutien à la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, avec le soutien des pays de la région, y compris la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'Angola, le Tchad, le Congo et le Gabon, en tant que cadre pour la promotion d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en RCA. Ils ont souligné l'importance de progrès rapides dans l'Initiative africaine et ont appelé toutes les parties prenantes centrafricaines, les Nations unies et d'autres partenaires à soutenir ce processus. Ils ont appelé tous les groupes armés en RCA à cesser les hostilités et à s'engager résolument dans les programmes de DDR et le processus de pacification du pays. Ils se sont félicités de la Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, adoptée à Libreville, en juillet 2017, et ont apporté leur soutien au travail du Groupe de facilitation créé par la Feuille de route, et qui a tenu sa première réunion à Bangui, les 11 et 12 septembre 2017. Ils ont félicité l'UE pour son soutien aux efforts déployés par les autorités centrafricaines pour restaurer la paix et reconstruire leur pays. À cet égard, ils ont salué la Conférence des donateurs tenue à Bruxelles, le 17 novembre 2016, parrainée par l'UE, qui a permis de mobiliser plus de 2,2 milliards de dollars pour le financement du plan de consolidation de la paix et de reconstruction en RCA qui a fait naître un grand espoir. Ils ont souligné le rôle de la mission de formation/entraînement de l'UE (EUTM) dans la formation/l'entraînement des nouvelles FACA. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont convenu d'entreprendre une mission conjointe sur le terrain en RCA, du 28 février au 1^{er} mars 2018, afin d'évaluer la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans ce pays.

En ce qui concerne **la Guinée-Bissau**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à la crise politique et institutionnelle persistante dans le pays. Ils ont convenu que cette incertitude politique menace la stabilité et l'avenir démocratique du pays et continue de paralyser le fonctionnement des institutions. Ils ont salué les efforts de médiation déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'appui de l'Union européenne, des Nations unies et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), qui a abouti à la signature de l'Accord du 14 octobre 2016, à Conakry, en Guinée (Accord de Conakry), et à la mise en œuvre d'une Feuille de route visant à mettre fin à la crise politique à laquelle le pays est confronté. Ils ont exprimé leur préoccupation face à l'absence de progrès. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont appelé tous les acteurs politiques en Guinée Bissau à s'engager, de bonne foi, à promouvoir une solution politique durable, afin d'assurer la création d'un environnement propice à la tenue d'élections législatives en 2018 et présidentielles en 2019, dans le respect de la Constitution. Par ailleurs, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont souligné la nécessité de redoubler d'efforts



pour mobiliser des ressources financières supplémentaires, afin de soutenir la poursuite des opérations de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, en particulier en vue des prochaines élections législatives. Ils ont appelé les partenaires de la Guinée-Bissau, y compris les Nations unies, à continuer d'apporter leur soutien à une solution pacifique et consensuelle à la crise politique dans ce pays, dans le cadre de l'Accord de Conakry.

En ce qui concerne la situation au **Mali et dans le Sahel**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans le Nord et le Centre du pays, qui a un impact négatif sur la sécurité dans la région du Sahel. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur déception face à la lenteur dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, depuis plus de deux ans après sa signature, et ont souligné que l'Accord est le seul cadre à même de permettre de parvenir à la paix et à la réconciliation au Mali. Ils ont exhorté les signataires à surmonter leurs différends et à redoubler d'efforts en vue d'accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord. En particulier, ils ont appelé les parties à s'entendre d'urgence sur un chronogramme crédible et ferme pour la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix et de réconciliation, et ont convenu de la nécessité d'une opérationnalisation rapide et intégrale du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) et des patrouilles mixtes à Kidal et Tombouctou, afin de faciliter le travail des autorités intérimaires et le retour des réfugiés et personnes déplacées. Ils ont également appelé à des progrès concrets dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et du DDR, de la réinsertion des anciens combattants, de la justice transitionnelle et des dispositions de l'Accord sur les droits de l'homme. Ils ont salué le rôle de l'Algérie, chef de file de la Médiation et Président du Comité de suivi de l'Accord (CSA), ainsi que la coopération excellente sur le terrain entre le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel et le Représentant spécial de l'UE pour le Sahel. Ils ont exhorté les autorités maliennes à œuvrer en vue de parvenir à un large consensus pouvant permettre au pays d'organiser des élections pacifiques et transparentes, en particulier les élections présidentielles et législatives en 2018, et ont confirmé leur disposition à aider les autorités maliennes à les préparer, y compris l'envoi de missions d'observation des élections.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'extension continue des activités terroristes dans **la région du Sahel**, soulignant le débordement des attaques terroristes du Nord au Centre du Mali et à la frontière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Ils ont fermement condamné les attaques terroristes contre les populations civiles, les forces maliennes et les forces internationales de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINSUMA) et de *l'Opération Barkhane*. Ils ont exprimé leur regret pour le nombre élevé de victimes des attaques terroristes parmi la population civile et les forces de défense et de sécurité du Mali et des pays de la région, y compris la MINUSMA, Barkhane et le personnel de la Mission de formation de l'UE (EUTM) au Mali. À cet égard, ils ont réitéré leur soutien à la MINUSMA et ont appelé à fournir des moyens et des capacités supplémentaires à la Mission pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat de manière plus sûre. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont réaffirmé leur solide partenariat en appui à la sécurité régionale et au développement au



Sahel. Ils ont salué la contribution à ces efforts de l'EUTM au Mali et de la Mission de renforcement des capacités de l'UE (EUCAP) au Sahel et au Mali.

Ils ont salué les efforts déployés par le G5 Sahel et la CEDEAO pour renforcer la coopération régionale face aux menaces du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée. Ils se sont félicités de l'initiative opportune des pays du G5 Sahel, en vertu du mandat du CPS de l'UA et avec un soutien fort de l'UE, de créer une force conjointe pour combattre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et tous les trafics dans la région. Ils se sont félicités, à cet égard, du communiqué du CPS de l'UA, du 13 avril 2017, approuvant le Concept d'opérations de la force conjointe du G5 Sahel, ainsi que de la résolution 2359 (2017) du Conseil de sécurité des Nations unies saluant l'initiative. Ils se sont félicités de l'annonce de la contribution d'un montant de 50 millions d'euros faite par l'UE pour soutenir la Force conjointe du G5 Sahel et ont appelé à un soutien supplémentaire par la communauté internationale à l'opérationnalisation de la Force conjointe, et ont souligné l'importance de la prochaine Conférence sur le Sahel, prévue à Bruxelles. Dans le même contexte, ils ont convenu de fonder la réponse conjointe UA-UE sur le principe de la mise en œuvre d'une approche intégrée de la sécurité, de la stabilisation et du développement, telle qu'illustrée par la création de l'Alliance pour le Sahel.

En ce qui concerne le **Bassin du Lac Tchad (BLT)**, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont félicité la Force multinationale mixte (FMM) et les forces de sécurité nationales des pays de la région du Bassin du Lac Tchad (CBLT) pour leurs efforts collectifs déployés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, dont la force opérationnelle a été sérieusement dégradée, dans le respect des normes internationales des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le soutien financier de l'UE à cette force a été apprécié, tout en convenant de rechercher de meilleurs mécanismes de coopération, y compris sur les priorités politiques, les besoins identifiés et la supervision financière. Ils ont exprimé leur préoccupation face à la situation humanitaire très grave dans la région, née essentiellement des activités de Boko Haram, ainsi que des effets du changement climatique, qui nécessitent une réponse urgente de la part de la communauté internationale. Ils se sont félicités de la tenue d'une conférence sur la stabilisation régionale du Bassin du Lac Tchad à N'Djamena, du 2 au 4 novembre 2017 et ont souligné l'importance d'un effort coordonné et global pour relever les défis post-conflit, y compris le redressement rapide, la gouvernance locale et les questions de désarmement, de démobilisation, de réinsertion, de rapatriement et de réinstallation (DDRRR) des combattants de Boko Haram désengagés dans la région du BLT. A cet égard, notant la contribution importante déjà apportée par l'UE, ils se sont engagés à continuer à apporter un soutien financier, technique et autre nécessaire à la région, y compris à la Commission du Bassin du Lac Tchad et au Bureau de liaison de l'UA à N'Djamena, pour soutenir l'élimination totale du groupe terroriste Boko Haram et élever le niveau de vie de la population.

En ce qui concerne la Libye, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont noté avec préoccupation que la situation actuelle en Libye, qui se manifeste à travers une impasse politique persistante et une insécurité générale- aggrave davantage la situation humanitaire déjà précaire. Ils ont noté en outre les difficultés persistantes dans le dialogue politique malgré les interactions encourageantes entre la Chambre des Représentants (HoR) et le Haut



Conseil d'État. Ils ont exprimé leur soutien au travail et au rôle central du nouvel Envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, M. Ghassan Salamé, se sont félicités des efforts du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye. A cet égard, le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont appelé à davantage d'efforts des parties prenantes libyennes pour surmonter leur fracture politique et à la nécessité pour elles d'adopter d'urgence un processus de réconciliation national inclusif. Ils ont appelé tous les membres du Quartet sur la Libye, à savoir, l'UA, à travers le haut Représentant et le Comité de haut niveau sur la Libye, y compris les pays voisins, l'UE, les Nations unies et la Ligue des États arabes (LEA) à continuer d'utiliser le Cadre du Quartet pour renforcer la coordination de leurs activités et organiser, dans les meilleurs délais possibles, un quatrième réunion des mandants. Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont souligné le soutien important apporté aux institutions libyennes à travers la mission de politique de sécurité et de défense communes (CSDP), la Mission consultative de l'Union européenne (EUBAM) pour la Libye et l'Opération Sophia de l'European Union Naval Force Mediterranean (EUNAVFOR MED). Ils ont également reconnu le programme soutenu d'assistance que l'UE apporte, afin d'alléger la souffrance de la population libyenne et d'aider les migrants naufragés.

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont convenu d'entreprendre une 2^{ème} mission conjointe sur le terrain en République centrafricaine en février ou mars 2018

Le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ont convenu de se réunir à nouveau en 2018 à Bruxelles, en Belgique.